

**De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
PARENTS de l'École St-André**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE St-André**

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le
17 septembre 2015 à 19 h, au gymnase de l'école St-André.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Ghislain Morin, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Jessica Simard, parent
Véronik Boisclair, parent
Alain Prince, parent

Et 22 parents présents

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Mélanie, directrice
Marc Gagnon, commissaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19h05

La présidente du CÉ et la directrice accueillent les parents d'un mot de bienvenue.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Caroline Aubuchon, parent, et résolu :

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Lucie Guay, parent, et résolu :

	<p>QUE Madame Gagnon, préside l'Assemblée.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>3. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE</p> <p>Il est proposé par Ghislain Morin</p> <p>QUE Jessica Simard soit le secrétaire d'assemblée</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
--	--

	<p><i>Procès-verbal</i> De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École St-André</p>
	<p>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 septembre 2014</p> <p>Il est proposé par Alain Prince, parent, et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du 25 septembre 2014 soit adopté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>5. INFORMATIONS SUR LES OPPORTUNITÉS DE PARTICIPATION PARENTALE À LA VIE DE L'ÉCOLE</p> <p>La directrice de l'école, madame Mélanie Gagnon, présente le projet éducatif et les diverses opportunités de participation parentale à la vie de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Informations sur le rôle du conseil d'établissement ; ➔ Informations sur le rôle du Comité de parents ; ➔ Informations sur le rôle de l'organisme de participation des parents ; <p>6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p>

La président du CE 2014-2015, M. Ghislain Morin, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Copie de ce rapport est remise aux parents présents à l'Assemblée et sera transmise à la demande de la Commission scolaire.

7. ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION

Les candidats devront informer l'assemblée de leurs intérêts pour l'obtention d'un poste pour le CÉ

Si les nominations excèdent le nombre requis, il y aura élection par vote secret.

Présentation des nominations.

L'assemblée inscrira les noms des candidats sur son billet de vote.

Le choix des postes se fera selon le nombre de votes reçus.

Si le même nombre de personnes est égal au nombre de postes :
Élus par acclamation.

8. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Il est proposé par Lucie Guay, parent, et résolu :

QUE madame Gagnon soit présidente d'élection.

9. NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

Il est proposé par Lyne Bernier, parent, et résolu :

QUE Karine Fortier et Lucie Guay soient scrutateurs.

10. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente d'assemblée informe qu'il y a 3 postes vacants de 2 ans réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler les postes

: Ghislain Morin

Jessica Simard

Anick Arpin

Caroline Dutour

Caroline Aubuchon

Il est proposé par Sophie Ménard, parent, et résolu :

QUE les personnes suivantes soient élues au conseil d'établissement de l'école pour une durée de **deux ans**

Jessica Simard
Ghislain Morin
Caroline Aubuchon

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DES PARENTS AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Le président d'assemblée informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents de la Commission scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par Jessica Simard que Ghislain Morin soit représentant des parents au comité de parents de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Karine Fortier que Alain Prince soit substitut du représentant des parents

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : FORMATION

L'assemblée désire la formation d'un O.P.P.

13.ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : ÉLECTION DES MEMBRES

16 personnes présentes à l'assemblée désirent faire partie de l'O.P.P.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION

La directrice mentionne aux parents :

14.1 L'importance que l'école accorde aux communications avec les parents.

Qu'ils sont des partenaires importants dans la réussite de leur jeune. Site de la CS, infolettre CSVDC, site de l'école, Infos Saint-André

14.2

14.3 Le projet de patinoire sera débuté à l'automne 2015.

14.4 Des nouveaux gilets seront disponibles pour les élèves.

14.5 Site de la CS, infolettre CSVDC, site de l'école, Infos Saint-André

- Kino-Québec remet \$2 080,00 à l'école pour un projet de jeux sur la cour.

15. QUESTIONS DIVERSES

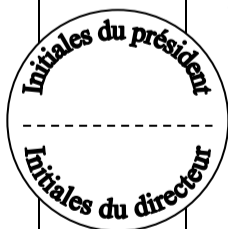
La présidente d'assemblée demande aux parents s'il y a des questions.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 22

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Ghislain Morin, parent, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



(Signature)
Le président d'Assemblée

(signature)
Le directeur